



FONDATION
UNIVERSITÉ
D'Auvergne

Rapport d'activité 2016

Fondation de l'Université d'Auvergne



Rapport d'activité 2016

Fondation de l'Université d'Auvergne

Édito	Page 5
Gouvernance	Page 9
Les chiffres clé de l'année 2016	Page 13
Les projets soutenus en 2016	Page 17
Bilan 2008/2016	Page 31
Les donateurs	Page 41
Rapport financier de l'Agent Comptable	Page 47

Édito

ÉDITO



Bertrand Valiorgue,
Secrétaire général de la Fondation de l'Université d'Auvergne,
depuis septembre 2015

Deux éléments marquants sont à repérer durant l'année 2016 qui vient de s'écouler.

Cette année fut tout d'abord importante pour les trois chaires portées par la FUdA (Alter-Gouvernance, Valeur & RSE et Confiance Numérique) car elles sont toutes trois arrivées au terme d'un premier cycle de recherche. La pertinence des réalisations scientifiques et la qualité des relations nouées avec les partenaires industriels ont conduit au renouvellement de ces trois chaires pour de nouveaux cycles de travaux. Je tiens à remercier les porteurs pour leur implication mais également nos partenaires entreprises pour cet engagement renouvelé qui va bien au-delà d'un soutien financier. Les relations nouées sont le témoignage d'une ambition partagée autour de la production d'une connaissance de premier plan au service du développement de la société. Nous pouvons être fiers de cela. Cette année 2016 a également été marquée par l'inauguration d'une nouvelle chaire, la chaire INSOLIUM. Portée par le Pr. Agnès Trassoudaine, cette chaire de recherche a pour ambition d'améliorer le rendement des matériaux semi-conducteurs à partir d'un savoir-faire unique au monde dans le domaine des nano-technologies. Cette relation étroite avec le laboratoire du Pr. Amano et l'équipe du Pr. Trassoudaine augure de belles recherches et innovations dans le domaine des nano-technologies. Comme pour les autres chaires, les partenaires de la chaire INSOLIUM ont démontré une volonté sans faille de faire progresser la recherche au niveau du fondamental. Je tiens à les remercier de ce soutien et de leur esprit d'ouverture.

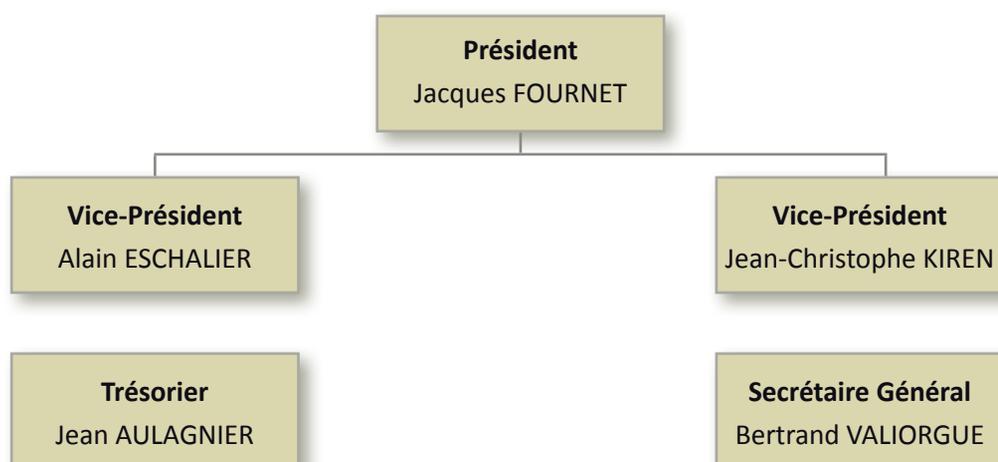
L'année 2016 est ensuite une année tout à fait particulière pour la FUdA puisque c'est sa dernière année d'existence. Précurseur dans la nécessité d'engager un dialogue avec les entreprises et les collectivités territoriales, Philippe Dulbecco a eu, dès 2008, l'intuition qu'adosser une fondation à l'Université d'Auvergne pouvait constituer un formidable levier pour mener à bien des projets innovants et partager des ambitions. Neuf années plus tard, force est de constater qu'une majorité d'universités françaises ont une fondation ou sont en passe d'en avoir une. Cette fin annoncée de la FUdA n'est pas synonyme d'une disparition de la fondation, bien au contraire. La création de l'Université Clermont Auvergne par l'Université d'Auvergne et l'Université Blaise Pascal constitue une opportunité formidable pour élargir le spectre d'action de la fondation et inscrire pleinement son positionnement dans le paysage universitaire clermontois. L'expérience acquise et la confiance nouée avec les entreprises et les collectivités territoriales vont permettre de bâtir une nouvelle fondation dont la mission et les projets seront positionnés à la hauteur des ambitions de l'Université Clermont Auvergne.

J'ai eu pour ma part la chance de travailler avec Jacques Fournet durant ces deux années et je tiens à le remercier vivement pour son implication sans faille et son suivi minutieux du fonctionnement de la fondation durant toute cette période. Jacques Fournet a beaucoup apporté à la FUdA de par son engagement, sa clairvoyance et sa curiosité qui est comparable à celle d'un scientifique.

Gouvernance

GOUVERNANCE

Le bureau de la Fondation de l'Université d'Auvergne (au 31 décembre 2016)



Le conseil de gestion de la Fondation de l'Université d'Auvergne (au 31 décembre 2016)

Membres titulaires		Membres suppléants	
Collège «Etablissement»			
Alain ESCHALIER	Université d'Auvergne	---	---
Bertrand VALIORGUE	Université d'Auvergne	Vianney DEQUIEDT	Université d'Auvergne
Olivier GUINALDO	Université d'Auvergne	Valérie LIVRELLI	Université d'Auvergne
Collège «Donateurs»			
Jean-François LÉGER	Société d'avocats FIDAL	Min WAN	Tellhow
Jean-Bernard DELOYE	Cyclopharma	Hervé DUBOSCQ	CGPME
Pascal TRIMOULLAT	Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	Claude MALHURET	Ville de Vichy
<i>(en cours de désignation)</i>	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	Vincent DESCOEUR	Département du Cantal
Collège "Fondateurs"			
Jacques FOURNET	Laboratoires Théa	Christine THEVENIN-BOUSSICUT	Caisse d'Epargne et de Prévoyance Auvergne Limousin
Jean-Christophe KIREN	Crédit Agricole Centre France	Jean-Yves GOUTTEBEL	Département du Puy-de-Dôme
Martine TISSIER	Sanofi Aventis	Laurent CAREDDA	almerys
Philippe PAGE	La Montagne / Fondation Varenne	Claire PLANCHE	Limagrain
Thierry MARTIN-LASSAGNE	Michelin	Jean-Pierre MARCON	Département de la Haute-Loire
David O'CONNELL	MSD Chibret	Jean-Sébastien LALOY	Vichy Val d'Allier
Collège "Personnalités qualifiées"			
Jacques BARTHÉLÉMY	Jacques Barthélémy et associés	---	---
Jean AULAGNIER	AUREP	---	---
Christian PRADEYROL	Pradeyrol Recherche et Développement	---	---
Membre de droit			
Marie-Danièle CAMPION	Recteur d'Académie	---	---
Membres invités de droit			
Eliane CHABROT	Agent comptable de l'Université d'Auvergne	---	---

Les chiffres clés

LES CHIFFRES CLÉS

au 31 décembre 2016

Donateurs

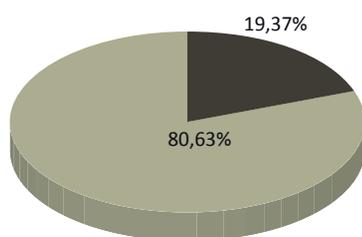
58 sociétés (grands groupes, PME/PMI)

160 donateurs particuliers

11 collectivités territoriales et institutions publiques

Dotation

Dotation au 31 décembre 2016



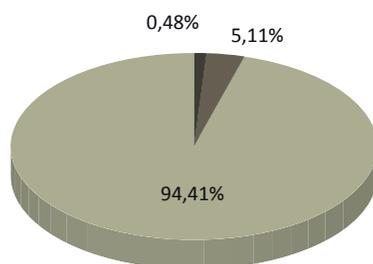
■ Dotation consommable 479 716 €

■ Apport sans droit de reprise 2 012 169 €

Pour un total de 2 491 885 €

Collecte 2016

Répartition des dons 2016



■ Dons des membres fondateurs, placés au capital 45 000€

■ Dons et subventions affectés aux actions spécifiques 832 220€

■ Dons non affectés (dépenses générales et actions reconductibles) 4 260€

Les projets soutenus en 2016

LES PROJETS SOUTENUS en 2016

Accompagner les étudiants vers la réussite professionnelle

Bourses de mobilité internationale aux étudiants

Dans un souci d'ouverture et de coopération internationale, l'un des objectifs prioritaires de la FUDa est de favoriser les échanges entre différentes cultures *via* le financement des mobilités étudiantes à l'étranger. Il peut s'agir d'un cursus ou d'un stage. Les critères d'attribution sont l'excellence de l'étudiant ainsi que le niveau de revenus des parents.

En 2016, cela représente 150 mois ½ de mobilité à l'étranger.



69 étudiants
bénéficiaires pour un
montant global de
63 200 €



12 étudiants
bénéficiaires pour un
montant global de
9 500 €

Bourses d'excellence

Toujours dans l'esprit de récompenser l'excellence, la FUDa remet un prix à chaque major de promotion de 1^{ère} année de Licence et un prix à chaque major de promotion de 2^{ème} année de Master. Cela représente, chaque année, deux prix par faculté/institut/école de l'Université d'Auvergne (sauf pour la 1^{ère} année de santé, commune, la PACES).

Bourses de cotutelle internationale de thèse

Dans le but de favoriser la mobilité des doctorants dans des espaces scientifiques et culturels différents et de développer la coopération scientifique avec des équipes de recherche étrangères, la FUDa offre chaque année une "Bourse de cotutelle de thèse" à destination d'un doctorant préparant sa thèse dans le cadre d'une "cotutelle internationale de thèse".

En 2016, c'est un étudiant chilien du Laboratoire de mécanismes cellulaires et moléculaires de la douleur de l'Université du Chili, en co-tutelle au laboratoire Neurodol (<http://neurodol.u-clermont1.fr>), qui a été bénéficiaire. Son sujet de thèse est le suivant : "Cdk5 kinase participation in cellular and molecular mechanisms of dental pain".



1 étudiant
bénéficiaire pour un
montant de
6 000 €



2 projets soutenus
pour un montant de
4 300 €

Soutien à des projets ponctuels portés par des étudiants

Chaque année la FUdA soutient des projets d'étudiants présentant un intérêt scientifique particulier entrant dans la politique d'excellence.

En 2016, la FUdA a accompagné financièrement un groupe de 5 étudiants de l'École de Droit qui participaient au Concours Rousseau, concours de plaidoiries simulées en droit international qui s'est déroulé à Cuba. Le deuxième projet soutenu était celui de 6 étudiants de l'IUT (DUT Informatique) qui sont partis en Espagne dans le but de créer une diégèse audiovisuelle à l'aide de matériel de robotique et/ou de réalité virtuelle/augmentée.

Soutien aux projets pédagogiques innovants

Une enveloppe financière est réservée chaque année par la FUdA pour soutenir un projet pédagogique innovant bénéficiant aux étudiants. Cette année, deux projets ont été financés. Le premier projet financé est l'organisation du premier festival Droit, justice et cinéma dont l'objet est de démontrer que visionner un film peut être une autre façon d'apprendre le droit. Le deuxième projet soutenu est la "Mise en place d'un outil numérique d'auto-évaluation des compétences en mathématiques". Cet outil vise la réussite en Licence d'Économie ou de Gestion d'étudiants arrivant avec des niveaux "moyen" ou "faible" en mathématiques, ces niveaux étant évalués relativement à celui attendu après une terminale ES.



**2 équipes
pédagogiques**
bénéficiaires pour un
montant de
3 540 €

LES PROJETS SOUTENUS en 2016

Encourager l'excellence de la recherche

Bourses de mobilité internationale aux enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants et personnels techniques de laboratoires

Dans un souci d'ouverture et de coopération internationale, la FUDa, offre aux enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants de l'Université d'Auvergne ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoires des bourses de mobilité internationale. L'attribution de cette aide se fait selon la pertinence et l'originalité du projet scientifique.

12 bénéficiaires
pour un montant
global de
13 000 €

1 bénéficiaire
pour un
montant de
1 500 €

Prix de thèse

Chaque année, la FUDa remet un "Prix de thèse" récompensant la meilleure thèse soutenue à l'Université d'Auvergne l'année précédente.

En 2016, c'est un étudiant en médecine, du laboratoire Gred (Génétique, Reproduction et Développement - www.gred-clermont.fr), qui a obtenu le prix de thèse. Son sujet était le suivant : " Implication de "Liver X Receptors" dans la physiopathologie des gonades".

Prix de la recherche

La FUDa remet un "Prix de la recherche" qui récompense la meilleure production scientifique de l'année par une équipe de recherche. Il peut s'agir d'une publication, d'un brevet ou de toute autre production scientifique de haut niveau.

En 2016, c'est l'UNH (Unité de Nutrition Humaine - www6.clermont.inra.fr/unh), équipe spécialisée en stratégies nutritionnelles innovantes pour soutenir une longue durée de vie sans incapacité, réduire les risques pour la santé, et préserver la mobilité et la qualité de vie de la personne âgée, qui a obtenu le prix de la recherche pour une publication intitulée *Regulating the expression of therapeutic transgenes by controlled intake of dietary essential amino acids*.

Cet article a été publié dans la revue Nature Biotechnology, 2016 Jul 34(7) p746.

1 laboratoire
bénéficiaire pour un
montant de
3 000 €

1 MCF
bénéficiaire pour un
montant de
5 000 €

Prime de soutien aux Maîtres de conférences nouvellement nommés

Afin de valoriser l'investissement des Maîtres de conférences (MCF) nouvellement nommés à l'Université d'Auvergne, la FUDa offre 2 primes annuelles versées deux années consécutives. Les critères d'attribution sont : les perspectives d'évolution scientifique, la qualité de l'activité scientifique actuelle (travaux, encadrement de masters recherche) et l'expérience internationale.

En 2016, c'est un enseignant en pharmacie, spécialisé en neurosciences, qui a rejoint l'équipe de Biophysique neurosensoriel, unité de recherche Neurodol, qui est bénéficiaire de cette prime.

LES PROJETS SOUTENUS en 2016

Initier des projets partenariaux innovants

La Fondation de l'Université d'Auvergne constitue un espace de réflexion créatif au service du rayonnement de l'Université d'Auvergne et, au sein du territoire auvergnat. Les actions "Campus" s'inscrivent dans cette dynamique de valorisation des territoires auvergnats.



Des conventions partenariales avec les collectivités territoriales accompagnent le développement des "Campus" de l'Université d'Auvergne, délocalisés en Auvergne (à Aurillac, dans le Cantal et au Puy, en Haute-Loire). Ce soutien financier permet le développement des Campus (promotion des formations, soutien à la recherche, prise en charge financière de mobilités de vacataires et étudiants, etc.).

Soutien aux laboratoires de recherche ou aux formations

Les actions spécifiques sont des actions mises en place pour une durée déterminée, avec le soutien financier des partenaires socio-économiques de la FUDa. Ce sont des actions dont les fonds sont dédiés exclusivement au financement d'une opération.

Soutien au laboratoire IGCNC (Image Guided Clinical Neurosciences and Connectomics) Faculté de Médecine

Budget de l'action : **90 000 €**

La stimulation cérébrale profonde (SCP) est un traitement efficace pour atténuer certains symptômes neurologiques, en particulier dans le cadre de maladies neurodégénératives.

Ce projet a pour but de contribuer à une meilleure compréhension de la SCP, et au final d'améliorer sa mise en œuvre au travers de la simulation du champ électrique autour d'électrodes en fonction des caractéristiques anatomiques et fonctionnelles propres à chaque patient.

Le mécène de cette action est l'entreprise St Jude Medical, spécialisée dans le matériel médical.



Soutien au laboratoire NPsy-Sydo Faculté de Médecine

Budget de l'action : **12 200 €**

Ce don permet le financement d'une recherche sur l'impact de la stimulation cérébrale profonde du noyau sous-thalamique sur les changements adaptatifs, métaboliques et physiologiques, présents chez les modèles rongeurs de la maladie de Parkinson.

Le mécène de cette action est l'entreprise St Jude Medical, spécialisée dans le matériel médical.

ACTIVITÉS DES CHAIRES EN 2016

La chaire "Alter-Gouvernance"



ALTER-GOUVERNANCE
chaire de recherche

La chaire "Alter-Gouvernance" est dédiée à l'étude des formes alternatives de gouvernance des entreprises et les nouveaux modèles socio-économiques.

La chaire "Alter-Gouvernance", dont les partenaires privés sont la coopérative Limagrain, le Crédit Agricole Centre France et la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, a été inaugurée le 1^{er} mars 2012.

La chaire "Alter-Gouvernance" est rattachée au laboratoire CRCGM (Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management).

En 2016...

Activités scientifiques

Conférence Internationale de Gouvernance

L'équipe de la chaire Alter-Gouvernance a présenté trois papiers de recherche à l'occasion de la Conférence Internationale de Gouvernance. Xavier Hollandts a présenté un article rédigé avec Daniela Borodak et Ariane Tichit qui porte sur les jeux de pouvoir au sein des conseils d'administration des grandes entreprises françaises cotées en bourse. Xavier Hollandts a également présenté une recherche réalisée en partenariat avec Nicolas Aubert et Solange Hernandez qui porte sur la question de la participation des salariés à la gouvernance des entreprises. Cette recherche dispose d'une méthode d'investigation innovante qui porte sur l'analyse historique et textuelle. Djibril Toe, doctorant au sein de la chaire Alter-Gouvernance, a présenté son travail sur la face sombre de l'actionnariat salarié et ses effets parfois négatifs sur la performance des entreprises. Cette recherche est réalisée en collaboration avec Xavier Hollandts et Bertrand Valiorgue.

Congrès de l'Association Française de Comptabilité

Xavier Hollandts a présenté un article de recherche portant sur l'impact de l'actionnariat salariés sur le coût du capital des entreprises françaises cotées. Cet article est rédigé avec Nicolas Aubert et Alexander Kern.

Workshop sur le capital humain

Djibril Toé a présenté au colloque sur le capital humain un article sur l'implication et la valorisation du capital humain comme facteur de compétitivité dans les banques. Ce workshop a été organisé du 23 au 24 juin 2016 à Bordeaux.

Euram

Xavier Hollandts et Bertrand Valiorgue ont présenté à la conférence Euram un article sur la manière de gouverner le capital humain spécifique dans les entreprises aplaties. Cette conférence a eu lieu du 1^{er} au 4 juin à Paris.

La pédagogie et l'enseignement

En 2016, la dynamique de publication d'études de cas pédagogiques s'est poursuivie avec la sortie d'une étude de cas référencée par la CCMP. Les études de cas de la chaire Alter-Gouvernance ont vocation à être utilisées aussi bien auprès d'un public en formation initiale que d'un public en formation continue. Elles complètent la série entamée en 2013 et porte à 7 le nombre d'études de cas pédagogiques publiées par la chaire Alter-Gouvernance. Cette nouvelle étude de cas porte sur la Librairie Les Volcans qui a été reprise en 2014 par ses salariés sous la forme d'une coopérative de salariés. L'étude de cas est accessible à partir du lien suivant : www.ccmp.fr/collection-ccmp/cas-la-librairie-des-volcans-de-la-gouvernance-actionnariale-a-la-gouvernance-democratique

Publications scientifiques

L'année 2016 a été marquée par la publication de deux articles dans des revues académiques référencées par le CNRS et le HCERES.

Valiorgue B., « La fabrique de la RSE par les cadres intermédiaires – Le cas Adecco », *Revue Française de Gestion*, Vol 42, N° 256, Avril 2016

Hollandts X., Aubert N., « Actionnariat salarié, gouvernance et performance de l'entreprise : Le cas d'un groupe français coté », *Revue d'Economie Industrielle*, n°154, 2ème trimestre 2016

Soutenance Habilitation à Diriger des Recherches

Bertrand Valiorgue a soutenu son Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) le 8 janvier 2016¹. Ce diplôme lui permet désormais d'encadrer des étudiants préparant une Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion. L'Habilitation à Diriger des Recherches vient sanctionner un parcours de recherche consacré à une thématique de recherche précise. Dans le cadre de cette soutenance, Bertrand Valiorgue est revenu sur son parcours et ses travaux consacrés à la question du traitement des externalités et actions collectives.

Lancement du référentiel de gouvernance des coopératives agricoles

Préparé depuis 2015, le référentiel pour une gouvernance stratégique des coopératives agricoles a été officiellement lancé le 16 février 2016. Ce document qui est sans équivalent en France constitue un recueil des meilleures pratiques en

matière de gouvernance des coopératives agricoles. Il constitue un support d'apprentissage pour tous les acteurs de la gouvernance qui souhaitent engager leurs coopératives dans une démarche de progrès.

Un site internet dédié a été créé afin de rendre accessible plus facilement ce document de référence : www.refcoopagri.org

Une table ronde a été organisée à l'occasion du lancement du référentiel. Elle a permis de réunir les principaux acteurs de la gouvernance des coopératives : administrateurs, dirigeants, présidents, adhérents. Cette table ronde a été organisée en partenariat avec Coop de France Rhône-Alpes Auvergne.

Conférences invitées

Durant l'année 2016, la chaire Alter-Gouvernance a été invitée à de nombreuses tables rondes afin de présenter ses travaux et particulier le référentiel de gouvernance des coopératives agricoles.

- Les enjeux en matières de gouvernance des coopératives agricoles, Congrès annuel de la Coordination Rurale, 8 décembre 2016 – Rennes
- Le renouvellement des générations, un enjeu pour la gouvernance des coopératives, Coop de France Rhône-Alpes Auvergne, 27 octobre 2016 - Lyon
- Les contours d'une gouvernance stratégique des coopératives agricoles, commission économie FNSEA - 28 juin 2016 – Paris avec Xavier Hollandts
- Quel référentiel de bonnes pratiques en matière de gouvernance des coopératives agricoles ?, Assises nationale de la - révision coopérative (HCCA) - 25 mai 2016 - Paris
- Quelle valeur ajoutée des coopératives agricoles pour leurs adhérents ?, Salon de l'agriculture - 2 mars 2016 - Paris
- Reprendre en Scop, une lecture en termes de travail institutionnel", Colloque "Regards croisés sur la transmission-reprise d'entreprises" - 4 février 2016 – Montpellier

Dans la presse

L'année 2016 a également été marquée par de nombreuses publications et tribunes dans la presse nationale généraliste et spécialisée (*Le journal de l'éco*, *la France agricole*, *Libération*, *Le Monde*, *The conversation*, *Harvard Business Review*).

¹ Le mémoire d'HDR soutenu le 8/1/2016 avait pour titre : Actions collectives et traitement des externalités négatives.

La chaire "Chaire Valeur & RSE"



La chaire "Valeur & RSE" (Responsabilité sociale des entreprises) a pour ambition de mieux comprendre les liens existants entre le degré de responsabilité sociale des entreprises et leur valeur économique et financière.

La Chaire "Valeur & RSE", dont les partenaires sont la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, La fondation Michelin, la MAIF et Metropole Gestion, a été inaugurée le 17 octobre 2012.

La chaire "Valeur & RSE" est rattachée au laboratoire CRCGM (Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management).

En 2016...

Conférences



Présentation dans le cadre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) | Jeudi 17 mars 2016. Sylvain Marsat a présenté sa recherche en collaboration avec Amal Aouadi « Do ESG controversies matter for firm value ? Evidence from international data », et Guillaume Pijourlet CSR « Performance, Dividend Payout and Governance Mechanisms », auprès des investisseurs conviés aux petits déjeuners du FIR (www.frenchsif.org/isr/).

Participation à la table ronde de l'AFC (Association Francophone de Comptabilité) sur la gouvernance d'entreprise, l'information extra-financière et le RSE. Avec Philippe Maniel, Président du Conseil Régional de l'OEC, Marc Réchard, Président de la Compagnie Régionale des CAC et Olivier Stabat, Direction Financière, Groupe Michelin.

Participation à la semaine de la finance responsable avec une conférence grand public à destination des étudiants (27 septembre 2016). Amal Aouadi a présenté sa recherche en collaboration avec Sylvain Marsat « Do ESG controversies matter for firm value ? Evidence from international data ».

Soutenance de thèse d'Amal Aouadi

Mercredi 23 novembre 2016 s'est déroulée la soutenance de thèse d'Amal Aouadi intitulée "When Corporate Social Responsibility Meets the Stock Market: The Role of Investor Attention".

Amal a réalisé, dans le cadre et grâce au financement de la chaire sur trois années, un travail de très haut niveau analysant précisément le rôle de l'attention des investisseurs dans la relation entre la performance sociale et la valeur de marché des entreprises.

Publications académiques

Aouadi, A., & Marsat, S, 2016, "Do ESG Controversies Matter for Firm Value? Evidence from International Data". *Journal of Business Ethics*, 1-21.

Marsat, S. and B. Williams, 2016, "Does the Market Value the Social Dimension? International Evidence." *Bankers, Markets & Investors*, 142, 5-17.

Journée scientifique auprès des mécènes

Les travaux de recherche menés pendant l'année ont été présentés le 6 décembre 2016. "Valeur et RSE : bilan et perspectives" a été le thème de réflexions et d'échanges de cette année.

La chaire "Confiance Numérique"

La société almerys en relation avec l'Université d'Auvergne est à l'origine de la création de cette **chaire Industrielle de Recherche sur la Confiance Numérique**. La Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin est venue très rapidement consolider ce projet. Le Conseil régional d'Auvergne, quant à lui, participe en finançant une bourse doctorale.

La chaire a été inaugurée le 08 octobre 2013

La chaire "Confiance numérique" est rattachée au laboratoire Limos/CNRS.



En 2016...

2016, année charnière, devait permettre de pérenniser cette activité de recherche sur le campus clermontois *via* des connections établies avec la communauté scientifique du domaine d'une part, et les acteurs sociaux-économiques de la région Auvergne d'autre part. Ces objectifs sont pleinement atteints comme en attestent les résultats obtenus, les actions engagées et les perspectives à moyen terme.

M. Pascal Lafourcade, expert de cette spécialité, et la structuration d'une activité centrée sur la Confiance Numérique pratiquée maintenant par une communauté d'une dizaine d'enseignants-chercheurs, sont les clés du dynamisme des recherches menées dans le cadre de cette chaire, tout au long de ses 3 années d'existence.

Production scientifique

La production scientifique de cette communauté couvre largement le domaine en traitant aussi bien des aspects pédagogiques (« How to Explain Modern Security Concepts to your Children », Journal Cryptologia) que des aspects plus fondamentaux (« Formal verification of mobile robot protocols », Theoretical Computer Science).

Pour la pérennité des activités initiées par cette chaire il est intéressant de constater que ce bilan scientifique ne se limite pas aux activités soutenues de la personne recrutée, mais qu'il est également consolidé par les contributions scientifiques d'une communauté maintenant en place, d'une dizaine d'enseignants-chercheurs et de doctorants. Ce dynamisme est illustré par de nombreuses contributions à des revues internationales telles que Journal of Automatic Reasoning et à des conférences telles que International Symposium on Foundations & Practice of Security, ou International Conference on Advanced and Trusted.

Durant cette année, le prix du meilleur article de la conférence internationale Secrypt 2016 a été décerné à M. Pascal Lafourcade en tant que co-auteur, pour l'article : Private Multi-party Matrix Multiplication and Trust Computations.

Séminaire mensuel

La visibilité de cette activité est assurée par l'organisation d'un séminaire mensuel ouvert à tous qui a stabilisé les effectifs de son auditoire. Cet outil d'échanges et de diffusion de la connaissance touche tout autant des représentants du monde socio-économique local que des étudiants du campus clermontois. De nombreux intervenants ont été invités à venir présenter leurs travaux dans ce cadre et deux chercheurs étrangers ont bénéficié d'une invitation plus longue pour développer des collaborations de recherche.

Mise en place de formations

La diffusion des concepts développés dans le cadre de cette activité scientifique passe bien sûr aussi par la mise en place de formations sur les différentes facettes de la Confiance Numérique. Ainsi des modules spécifiques ont été introduits aussi bien en Licence Professionnelle à l'IUT qu'à l'ISIMA (Ecole d'ingénieurs d'Informatique du campus). Un parcours de Master devrait prochainement contribuer à cette diffusion.

La pérennité *via* un écosystème

L'activité principale de 2017 sera marquée par la concrétisation des trois thèses que la chaire finance ou cofinance. Des activités induites par son existence vont aussi alimenter un écosystème qui traite de la Confiance Numérique dans le cadre de grands projets impliquant des partenaires industriels locaux, et soutenus par la région Auvergne. Ainsi les acteurs de cette chaire ont été naturellement impliqués à l'élaboration de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (ou S3) de la région Auvergne qui consistait à identifier les thématiques régionales méritant un soutien spécifique. La chaire

se trouve très naturellement associée au Domaine d'Innovation Stratégique : Traçabilité physique et numérique ou DIS4. Plus concrètement dans ce cadre-là et pour cette année 2016 les activités de recherche attachées à la chaire ont permis d'obtenir le financement d'un projet traitant de l'enrichissement sémantique et de la gestion sécurisée des documents dématérialisés. Ce projet finance une nouvelle thèse sur la période 2016-19. Le fait qu'un « Label Confiance Numérique » soit associé au contenu des actions développées dans le cadre du DIS4 est une façon d'assurer une forme de transfert de technologie entre la chaire et des acteurs industriels de la Région.

La participation au groupe de travail "Sécurité" dans la cadre du volet "Véhicule Autonome" de la "Solution Mobilité Ecologique" mis en place dans le cadre du LabEx IMobS3 (Innovative Mobility : Smart and Sustainable Solutions), permet aussi d'espérer d'autres extensions *via* le dépôt de projets ANR par exemple.

La pérennité espérée est donc bien engagée d'autant plus que M. Pascal Lafourcade occupe désormais une poste d'enseignant-chercheur au sein de l'IUT de l'Université d'Auvergne.

Perspectives...

Un projet de reconduction de cette chaire Confiance Numérique est à l'étude. Il devrait permettre le recrutement d'un nouvel expert du domaine sur une période de trois ans pour en consolider l'activité scientifique sur des aspects attachés aux applications médicales et/ou aux applications industrielles 4.0. Ce changement de périmètre est pensé en étroite collaboration avec l'industrie locale et en harmonie avec des projets émergents tels que Centre Expérimental de Prévention Individualisée en Auvergne (CEPIA) porté par le Grand Clermont par exemple.

La chaire "Insolium"

La chaire **INSOLIUM** concerne la réalisation de cellules solaires sur substrat silicium à base de nanofils (Ga,In)N. Ces nanofils, de taille nanométrique permettraient d'augmenter la quantité de lumière absorbée et donc le rendement énergétique. Les partenaires, à ce jour, sont les laboratoires Théa, la Fondation d'entreprise Michelin et Clerdis (Leclerc).

La chaire a été lancée le 02 mai 2016, à l'occasion de la remise du titre de Docteur Honoris Causa des deux universités clermontoises au Professeur Amano, chercheur japonais et Prix Nobel de Physique en 2014, travaillant dans le laboratoire partenaire de cette chaire.

La chaire "INSOLIUM" est rattachée à l'Institut Pascal.



Le projet de recherche INSOLIUM

Origine du projet

L'Institut Pascal développe depuis presque vingt ans une recherche de niveau international sur les matériaux semi-conducteurs nitrures. Les applications les plus connues de ces matériaux sont les diodes électroluminescentes (LED) pour l'éclairage. En octobre 2014, trois scientifiques japonais (Akasaki, Amano et Nakamura) se sont vus attribués le Prix Nobel de Physique pour leur découverte de la LED bleue, composante indispensable pour fournir de la lumière blanche, qui permet des économies d'énergie très importantes.

De janvier 2014 à novembre 2015, Kaddour Lekhal, doctorant à l'Institut Pascal de 2010 à 2013, a été en contrat post-doctoral au sein du laboratoire du Professeur Amano. Depuis début novembre 2015, il est chercheur contractuel dans ce même laboratoire pour les deux années à venir. Dans la continuité de ces échanges, le Professeur Hiroshi Amano de l'Université de Nagoya a invité dans son laboratoire, en mai 2015, le Professeur Agnès Trassoudaine, chercheur à l'Institut Pascal et enseignante à l'Université d'Auvergne, en vue d'une future collaboration.

La qualité du travail réalisé par les chercheurs clermontois et la complémentarité des spécialités des deux laboratoires ont motivé son désir de développer un projet de recherche pour l'utilisation des structures à base de nitrures dans le domaine du photovoltaïque. L'expertise conjointe de ces scientifiques doit permettre d'obtenir des résultats scientifiques et des retombées industrielles encore jamais atteints sur le plan international.

Positionnement scientifique

L'énergie est actuellement un sujet délicat et la consommation d'énergie fossile (pétrole, charbon et gaz naturel) doit être réduite pour protéger notre planète. La solution la plus prometteuse parmi les énergies renouvelables est la conversion de l'énergie solaire. En France, le gouvernement a fixé l'objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation

totale d'ici 2020². Au Japon, avant la catastrophe de Fukushima en 2011, environ 30% de l'électricité était générée par les réacteurs nucléaires. D'ici 2030, 23% de la production totale de l'électricité doit être fournie par les énergies renouvelables. Une étude menée par l'Association de l'Industrie Photovoltaïque Européenne (EPIA) montre que les cellules solaires pourraient satisfaire environ 12% de la demande d'électricité de l'UE d'ici 2020³.

Aujourd'hui, les cellules solaires commercialisées sont toutes fabriquées à base de matériau semiconducteur silicium. Dans ce contexte très concurrentiel, les semiconducteurs nitrures d'éléments III s'avèrent être des candidats à fort potentiel pour ces dispositifs. Ces matériaux sont très prisés car leur large bande interdite directe rend possible la réalisation de cellules solaires à haut rendement. Contrairement au silicium, ils peuvent absorber et convertir la lumière du soleil sur toute la gamme de longueurs d'onde allant de l'infrarouge à l'ultraviolet.

La synthèse des matériaux semiconducteurs nitrures est principalement basée sur la technique de croissance épitaxiale. La conception des matériaux passe par la mise en présence d'un support (substrat) avec une atmosphère liquide ou gazeuse d'espèces chimiques. Dans certaines conditions de pression et de température, il y a un empilement d'atomes de manière ordonnée : c'est ce que l'on appelle l'épitaxie. La plupart des dispositifs actuels est constituée de matériaux sous forme de couches planaires. Depuis plusieurs années, les chercheurs élaborent de nouvelles structures appelées nanofils. Avec l'évolution du monde technologique, leur taille nanométrique suscite un vif intérêt pour la miniaturisation. Appliqués à des cellules solaires, ils permettent d'augmenter la quantité de lumière absorbée et donc le rendement.

En Europe, seule une dizaine de laboratoires, dont l'Institut Pascal, possèdent des réacteurs de croissance par la technique en phase vapeur aux hydrures, ou HVPE. La majorité de ces équipes a fait le choix de dédier ses travaux à l'élaboration de couches planaires de GaN. Sur le plan international, seuls dix groupes publient des travaux sur l'élaboration de nanofils nitrures par HVPE, dont l'Institut

²www.ademe.fr

³www.recgroup.com/en/tech/the-future-of-solar

Pascal. Cette expertise unique en France a suscité un rapprochement avec plusieurs laboratoires grenoblois dont le CEA-LETI et l'intégration du groupe d'épitaxieurs clermontois au laboratoire d'excellence national GaNex. Ce labex regroupe toute la communauté française des experts sur les matériaux nitrides.

Retombées attendues

La participation du laboratoire du prix Nobel de Physique 2014, le Professeur Hiroshi Amano, à la recherche clermontoise est un point fort sur le plan scientifique pour un renforcement de l'équipe clermontoise. Le projet conduira à une consolidation des relations internationales et à une plus grande visibilité du site clermontois.

La particularité de la recherche menée dans ce projet permettra d'obtenir des résultats scientifiques qui pourront faire l'objet de brevets.

Par ailleurs, des publications scientifiques dans les meilleures revues internationales seront issues de ce travail. Grâce aux échanges entre les deux laboratoires partenaires, les chercheurs clermontois vont pouvoir acquérir des compétences sur des techniques de pointe développées par le laboratoire japonais. Lors de ses séjours au Japon, le futur post-doctorant bénéficiera d'un accès à une formation dispensée par des scientifiques d'excellence dans un environnement technologique exceptionnel.

Présentation du Professeur Amano



Le Professeur Hiroshi Amano est né à Hamamatsu, au Japon, le 11 Septembre 1960. De 1988 à 1992, il est chercheur associé à l'Université de Nagoya. En 1992, il est nommé assistant professeur, puis de 1998 à 2002, professeur associé, et en 2002, Professeur des Universités à l'Université Meijo. Depuis 2010, il exerce à la Graduate School of Engineering de l'Université de Nagoya et dirige son laboratoire de recherche. Son domaine de recherche est la croissance et la physique des semi-conducteurs, en particulier celles des matériaux nitrides d'éléments III, matériaux utilisés dans les diodes émettrices de lumière bleue.

Il est l'auteur et co-auteur de plus de 500 articles scientifiques et a contribué à la rédaction de 17 livres. Il a donné plus de 100 communications orales en conférences internationales et est membre d'une dizaine de comités scientifiques de conférences internationales.

Son travail a conduit à bon nombre de distinctions scientifiques dont la plus prestigieuse d'entre elles, le Prix Nobel de Physique, en 2014.

Depuis 1982, date à laquelle il rejoint le groupe de recherche du Professeur Isamu Akasaki en tant qu'étudiant de premier cycle, il travaille sur la croissance, la caractérisation et les applications des matériaux semi-conducteurs nitrides d'éléments III. En 1985, il met au point la croissance d'une couche tampon à basse température pour la croissance de nitride de gallium sur un substrat saphir. En 1989, il lève le verrou technologique du dopage p du nitride de gallium et fabrique, pour la première fois au monde, la première jonction p-n à base de matériaux nitrides, ce qui a permis d'obtenir la première diode électroluminescente qui émettait dans l'ultra-violet. En 1990, l'émission de lumière cohérente dans l'ultraviolet a été obtenue pour la première fois à la température ambiante en utilisant ce cristal de nitride de gallium de haute qualité. Suite à cette démonstration, toute la technologie de base requise pour les dispositifs émettant dans le domaine de l'ultraviolet était développée. C'est en 1995 que la première diode de haute qualité émettant dans le bleu a été réalisée avec succès. Après des recherches complémentaires, un premier laser bleu a été obtenu en janvier 1996, ce qui a permis d'envisager le Blu-Ray. Ces percées technologiques ont ouvert la voie à de nombreux chercheurs à travers le monde, accélérant la recherche et le développement dans le domaine, et ont permis des progrès rapides de la science des matériaux semi-conducteurs nitrides et de l'industrialisation des dispositifs luminescents bleus. La recherche de sources de lumière encore plus performantes est actuellement en cours dans le monde entier.

En 2016...

L'année 2016 a été marquée par le séjour à Clermont-Ferrand, début mai, du Professeur Hiroshi Amano, durant lequel il a donné une conférence.

Un post-doctorant a été recruté sur ce projet à partir du mois de mai. La première étape du projet a consisté en la fabrication effective de structures à base de microfils de nitride de gallium à l'Institut Pascal. Dans un deuxième temps, le post-doctorant a séjourné durant un mois à l'Université de Nagoya où il a pu réaliser des contacts électriques et des caractérisations des premiers démonstrateurs, dans le laboratoire du Professeur Amano. Un second séjour a eu lieu dans le courant du mois de novembre afin de poursuivre l'étude sur de nouvelles structures élaborées à l'Institut Pascal. A cette occasion, une demi-journée de séminaire a été organisée avec la participation, *via* un talk invité, des chercheurs clermontois.

Par ailleurs, les premiers résultats de croissance de nanofils InGaN par HVPE ont été présentés à la conférence internationale IWN à Orlando en octobre 2016 et vont donner lieu à une publication dans une revue internationale.

Bilan 2008/2016

Témoignages

Henri Chibret,
Président de Théa Holding
Premier Président de la Fondation
de l'Université d'Auvergne,
de 2008 à 2012



Le 24 avril 1898, lors de son premier discours de président de la Société des Amis de l'Université d'Auvergne, mon aïeul Paul Chibret (1844-1911), affirmait vouloir faire de cette Société un outil de la renaissance de l'enseignement supérieur national. Il regrettait publiquement « [qu']au lendemain de la Révolution, Bonaparte ait enlevé toute indépendance à la vie universitaire provinciale, en donnant ample satisfaction à son impérieux besoin de domination ». J'ignorais l'existence de ce texte le 7 avril 2008 – 110 ans plus tard ! – le jour où je devenais le premier président de la FUdA. Comme quoi, les idées dans les familles, se transmettent parfois à de longues distances, avec de singulières intermittences !

Toute mon expérience industrielle m'a enseigné que la qualité d'un système universitaire est un enjeu de croissance au moins aussi important que celle des infrastructures. La France devait favoriser l'avènement d'universités puissantes et autonomes, appelées à jouer un rôle central dans la formation des élites et dans l'effort de recherche. C'est ce à quoi s'emploie aujourd'hui le président Alain Eschalié, comme hier Philippe Dulbecco auquel je souhaite rendre un très solennel hommage. Mais c'est également, et depuis 8 ans, la raison d'être la FUdA qui collecte de nouvelles ressources pour financer la promotion d'une recherche d'excellence, optimise l'insertion professionnelle des étudiants et développe l'innovation et la création d'entreprise ; tout cela pour le plus grand bénéfice de notre Université et de notre belle région d'Auvergne !

Jacques Fournet,
 Directeur général stratégie et
 affaires publiques des Laboratoires Théa
 Président de la Fondation
 de l'Université d'Auvergne,
 depuis 2012



9 ans après sa création en avril 2008, au sein de l'Université d'Auvergne, le moment est déjà venu de tirer un premier bilan et de projeter la FUDa dans son nouvel environnement remodelé par la fusion des Universités et de certaines Écoles Clermontoises.

Traditionnellement, un bilan c'est l'occasion de remercier celles et ceux qui ont pris l'initiative de mettre en place, une première en France à l'époque, une institution dont le contour et les fonctions restaient à définir. Tâche finalement assez difficile car on doit toujours craindre dans cet exercice d'oublier des acteurs visibles ou discrets de l'aventure mais je suis certain qu'en citant d'abord Philippe Dulbecco, Président de l'UdA et Henri Chibret, qui a accepté de devenir le premier Président de la Fondation, je ne fais que rendre hommage à des entrepreneurs qui ont su galvaniser les énergies, fédérer les projets et lever les premiers fonds, qui aujourd'hui représentent près de 2,5 millions d'euros disponibles, sans compter, bien sûr, les réserves (environ 550 000 €) dédiées aux projets en cours. Il faut aussi citer les Secrétaires Généraux (Benjamin Williams et Bertrand Valiorgue) ainsi que Chrystel Moser (responsable administrative) qui ont assuré la cohésion des actions d'une Fondation qui n'est pas vraiment indépendante mais qui n'est pas non plus un service de l'Université.

Merci aussi à tous ceux qui représentent les entreprises qui ont contribué par leur participation, et pas seulement financière, à l'émergence des idées et des projets, ainsi qu'aux Universitaires de tous grades qui ont très vite compris que la Fondation était un outil à leur service pour promouvoir, soutenir et financer des actions originales peu susceptibles de trouver leur place dans les cadres rigides des réglementations administratives et comptables de l'Université.

2017. Nous voilà dans un nouveau contexte, celui de l'Université Clermont Auvergne (UCA) dont la FUDa est devenue partie intégrante, sans rupture d'activité et donc sans mise en place des modalités complexes de dévolution de projets, de patrimoine ou de finances, ni création d'une nouvelle entité, dont la rédaction des statuts aurait probablement pris un certain temps.

Nous avons d'ailleurs déjà un peu anticipé cette évolution linéaire en 2016 en retenant et en finançant partiellement la Chaire INSOLIUM

pourtant proposée par un laboratoire à vocation scientifique de l'Université Blaise Pascal, c'est-à-dire hors périmètre de l'UdA.

A l'expérience des années passées, quelles sont les recommandations d'un Président qui va quitter ses fonctions et d'un Conseil de Gestion, qui va nécessairement être renouvelé ?

La première c'est de maintenir l'esprit qui, je crois, a été préservé à l'UdA : la Fondation n'est la propriété de personne et doit demeurer un carrefour d'échange et de brassage des idées pour faire émerger des projets utiles à l'amélioration des connaissances et à l'image de l'Université dans son ensemble. Ce n'est pas non plus un guichet où chacun peut estimer avoir un droit de tirage. C'est évident, mais vu certaines sollicitations, il vaut mieux le répéter, plutôt que de considérer qu'il s'agit d'un acquis. Ensuite, il convient de trouver le moyen d'améliorer la collecte des fonds, car, sauf pour les Chaires bien ciblées, il n'y a pratiquement plus de dons alimentant le capital de la Fondation (45 000€ en 2016). La collecte parmi les anciens étudiants n'est décidément pas une tradition auvergnate. On a pu malheureusement le constater ces dernières années !

Or, chacun sait que d'autres Institutions Clermontoises envisagent de créer leur propre Fondation, avec comme pourvoyeurs de ressources, toujours les mêmes contributeurs locaux, qui de toute façon ne doubleront pas leur dons parce que la taille de l'UCA est plus de deux fois celle de l'UdA.

Enfin, mais ce n'est que l'ébauche d'une réflexion, il conviendra que la Fondation tienne compte des nouvelles institutions administratives locales (Agglo) ou régionales avec pourquoi pas, des accords de coopération avec les Fondations des autres grandes villes universitaires (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry). La place des étudiants dans les organes de gouvernance méritera aussi réflexion.

Finalement, pendant cette quasi décennie, le travail a été fait à l'aune des capacités et réalités locales. La Fondation existe. Ses comptes sont parfaitement équilibrés, ses actions sont connues et mesurables.

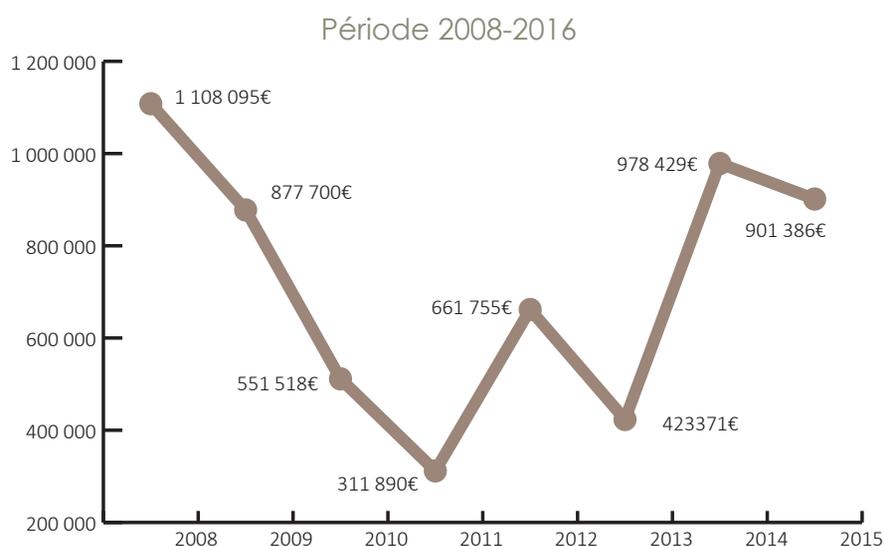
Bonne chance à celles et ceux qui dans un paysage universitaire renouvelé vont devoir relever de nouveaux défis. Je ne doute pas qu'ils réussissent.

Les donateurs

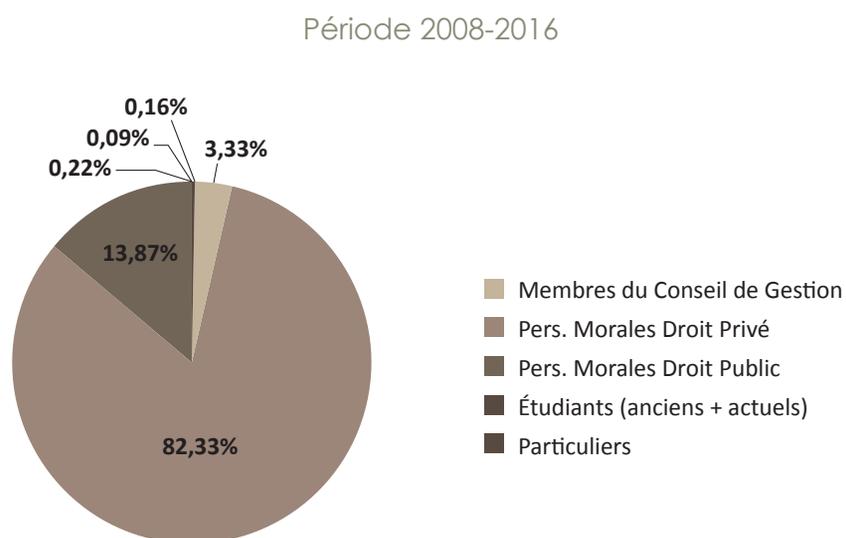
La Fondation de l'Université d'Auvergne a su fédérer, dès sa création en 2008, de nombreux partenaires socio-économiques venant d'horizons très différents, que ce soit d'un point de vue activité, taille d'établissement ou encore géographique. Sa pérennité est en grande partie due à la fidélité des premiers membres du Conseil de gestion et donateurs, mais également au fait que de nouveaux partenaires aient rejoint la FUDa au fil des années.

A ces partenaires publics et privés, se sont ajoutés quelques donateurs particuliers qui ont compris l'importance de soutenir une telle structure, bénéfique à l'enseignement mais aussi à la recherche.

Évolution des dons reçus



Répartition des dons



Les actions reconductibles

Quelles sont-elles ?

La Fondation de l'Université d'Auvergne a souhaité, dès sa création en 2008, mettre en place des actions reconductibles visibles à destination des acteurs de l'Université, à savoir les étudiants mais aussi les enseignants. Ces actions et leurs montants sont votés chaque année par les membres du Conseil de gestion. Elles sont aujourd'hui au nombre de dix. Depuis 2008, c'est ainsi 917 471 € que la FUDa a distribué à des centaines de bénéficiaires.

Les bourses d'excellence (prix de majors)

La fondation remet annuellement 1 prix de major de promotion "Première année de licence" et 1 prix de major de promotion "Deuxième année de master" par faculté/école que compte l'Université d'Auvergne.

87
prix offerts
depuis 2009
pour un montant total de
68 000 €

13

prix offerts
depuis 2009
pour un montant total de
39 000 €

Le prix de recherche

La fondation a mis en place un "Prix de la recherche", récompensant la meilleure production scientifique de l'année par une équipe de l'Université d'Auvergne. Il peut s'agir d'une publication, d'un brevet ou de toute autre production scientifique de haut niveau.

Le prix de thèse

Chaque année, un "Prix de Thèse" récompensent la meilleure thèse soutenue à l'Université d'Auvergne.

12
prix offerts
depuis 2009
pour un montant total de
18 000 €

7

prix offerts
depuis 2009
pour un montant total de
70 000 €

Prime de soutien aux MCF nouvellement nommés

Afin de valoriser l'investissement des maîtres de conférences nouvellement nommés à l'Université d'Auvergne, la fondation a mis en place un "dispositif de soutien", consistant en l'attribution d'une prime versée deux années consécutives à ces collègues nouvellement nommés. Les critères d'attribution sont : les perspectives d'évolution scientifique, la qualité de l'activité scientifique actuelle (travaux, encadrement de masters recherche) et l'expérience internationale.

Les bourses de mobilité internationale à destination des étudiants

Annuellement, la fondation distribue des mois de bourses aux étudiants partant à l'étranger faire un stage ou accomplir une partie de son cursus. Trois appels d'offre sont lancés annuellement. Le public concerné est le suivant : DUT ; L2 ; L3 ; Master ; 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année de santé.

1 166.5
mois offerts depuis 2009,
soit
497 bénéficiaires
pour un montant total de
466 600 €

92

bénéficiaires financés
depuis 2009
pour un montant total de
182 441 €

Bourse de mobilité des chercheurs

Chaque année, la fondation distribue des bourses pour la mobilité internationale des doctorants, des post-doctorants ainsi que des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université d'Auvergne. Le demandeur doit partir dans le cadre d'un travail de recherche, par exemple pour faire une manipulation ou un travail collaboratif avec un laboratoire étranger. En effet, les déplacements pour assister à un colloque ou une conférence ne sont pas concernés par cet appel d'offre.

Bourse de mobilité des personnels techniques de laboratoire

Ce dispositif s'adresse aux ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs et techniciens travaillant dans un laboratoire de recherche de l'Université d'Auvergne. Ces personnels font partie intégrante des laboratoires et participent de la dynamique de la recherche en assurant la maîtrise et la pérennisation des techniques.

Cet appel d'offre, proposé depuis 2014, trouve difficilement son public, aussi une seule bourse a été offerte pour un montant de 1 000 €.

Les bourses de soutien aux cotutelles internationales de thèse

Dans le but de favoriser la mobilité des doctorants dans des espaces scientifiques et culturels différents et de développer la coopération scientifique avec des équipes de recherche étrangères, la Fondation de l'Université d'Auvergne offre chaque année une "Bourse de soutien aux cotutelles de thèse" à destination des doctorants préparant leur thèse dans le cadre d'une "cotutelle internationale de thèse".

3
bénéficiaires depuis
2009, pour un montant
total de **18 000 €**

8

actions soutenues
depuis 2009, pour un
montant total de
45 540 €

Le soutien aux projets pédagogiques innovants

Une enveloppe financière est réservée chaque année par la fondation pour soutenir un projet pédagogique innovant bénéficiant aux étudiants.

Voici le détails des projets soutenus depuis 7 ans :

UdA Pro (UdA)

Réseau professionnel et collaboratif de l'UdA, ayant pour objectifs d'être présent sur les réseaux sociaux et professionnels, de développer l'esprit communautaire et le sentiment d'appartenance, de s'ouvrir sur l'extérieur avec une approche "club".

iTunes U made in UdA (École de Droit)

Développement de l'offre de formation juridique en e-learning.

JEDI (École d'Économie)

Création d'une revue numérique consacrée à l'économie du développement, dont les rédacteurs des articles sont des doctorants.

TD sans papier (École de Droit)

Il s'agit de remplacer les documentaires imprimés lors des séances de travaux dirigés, en licence de droit, par des supports numériques.

Théâtre et pédagogie en économie (École d'Économie)

Proposer une pièce de théâtre en introduction d'un enseignement de macroéconomie pour des étudiants en licence AES avec la collaboration d'un artiste.

DIATECH (IUT)

Il s'agit de pérenniser une formation innovante "24 heures pour entreprendre dans le domaine des technologies pour la santé" destinée aux étudiants de Master 2 (Mention Technologies Biomédicales). Cette nouvelle approche pédagogique sur l'apprentissage par l'action, place l'étudiant dans une démarche proactive et le met en situation d'agir, de mener un projet.

Droit, justice et cinéma (École de Droit)

L'objet est de démontrer que visionner un film peut être une autre façon de faire du droit, surtout si elle cette démarche est accompagnée de compléments d'information et de formation. Ce festival, dont la première édition pourrait avoir lieu début 2017, s'organisera autour de projections qui seront pour chacune suivies d'un débat en présence d'enseignants-chercheurs, mais aussi de professionnels du monde judiciaire.

Mise en place d'un outil numérique d'auto-évaluation des compétences en mathématiques (École d'Économie et EUM)

Cet outil vise la réussite en Licence d'Économie ou de Gestion d'étudiants arrivant avec des niveaux "moyen" ou "faible" en mathématiques, ces niveaux étant évalués relativement à celui attendu après une terminale ES (sans option Mathématiques). L'idée est l'utilisation d'un test d'auto-évaluation en mathématiques, permettant la mise en place rapide de cours de soutien ou de tutorat pour les élèves demandeurs.

Le soutien à des projets ponctuels

Chaque année la FUdA soutient des projets d'étudiants, présentant un intérêt scientifique particulier entrant dans la politique d'excellence de la FUdA.

Ce peut être, par exemple, un déplacement pour représenter l'Université d'Auvergne lors d'un concours étudiant à l'étranger.

Cette aide financière ne concerne pas les projets d'associations étudiantes ayant trait au cadre de vie, au sport, à la santé, à la culture, à l'action de solidarité/humanitaire, à l'accueil des étudiants, qui peuvent s'orienter vers le FSDIE.

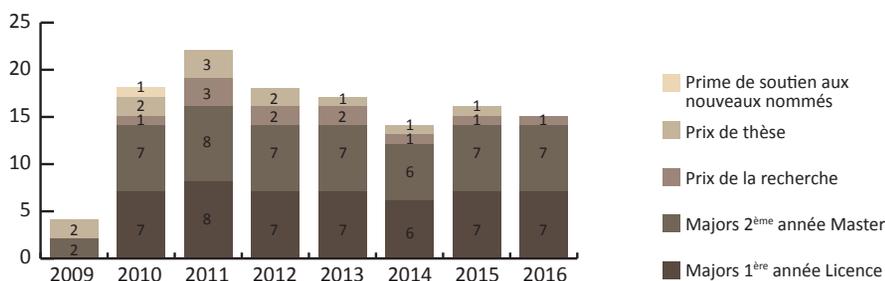
4

projets étudiants
soutenus depuis 2014,
pour un montant total de
6 390 €

Quelques chiffres...

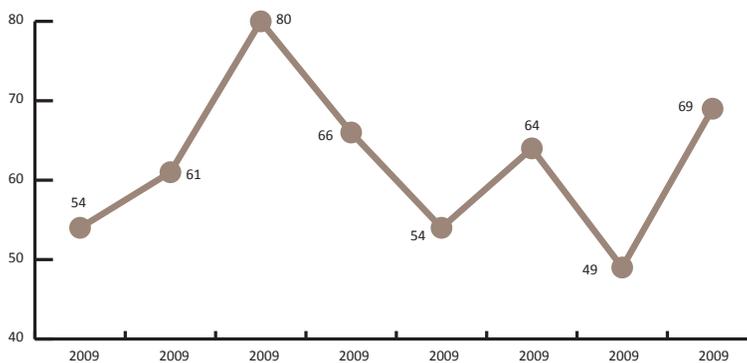
Remise des prix d'excellence

Nombre de bénéficiaires des remises de prix Période 2008 - 2016



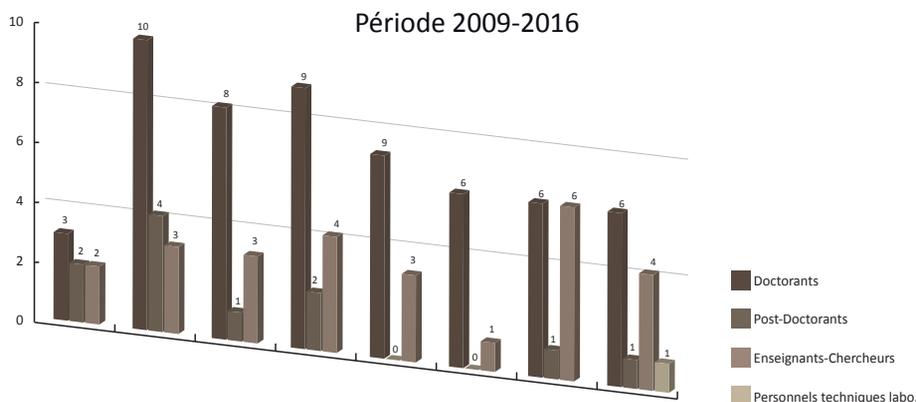
Bourses de mobilité internationale aux étudiants

Nombre d'étudiants bénéficiaires de bourses de mobilité
Période 2009-2016



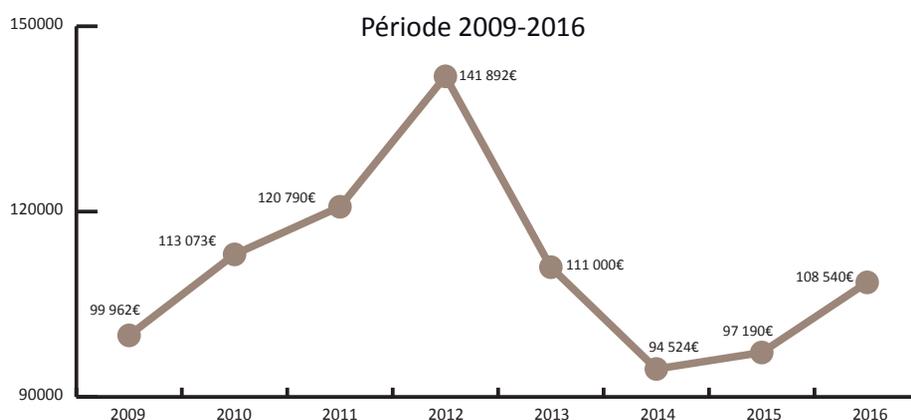
Bourses de mobilité internationale aux enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants

Nombre de chercheurs bénéficiaires de bourses de mobilité
Période 2009-2016



Synthèse des actions reconductibles

Évolution des aides attribuées



Les donateurs

LES DONATEURS

Les partenaires socio-économiques et les collectivités territoriales

La Fondation de l'Université d'Auvergne remercie chaleureusement les membres du Conseil de gestion ainsi que l'ensemble des mécènes pour leur engagement et leur soutien.

Les membres du conseil de gestion



Les donateurs, partenaires d'actions spécifiques



LES DONATEURS

Les particuliers *(qui ont accepté la publication de leur nom)*

Achirafi Mouayad	Kemeny Jean-Louis
Alioui Sabrina	Labbaye Jean
Ammar-Khodja Jean-Philippe	Labbe André
Ander Jean-Michel	Laskowski Judith
Barry Frédéric	Laurichesse Henri
Batmalle-Plisson Hélène	Madesclaire Michel
Bayet-Robert Mathilde	Magniere Etienne
Bayle Jean-Paul	Martin-Verdier Elisabeth
Benzaquen Renaud	Mathonnat Jacky
Bertrand Christine	Mergault Michèle
Bessadet François	Parras Jean-Yves
Bezdorodko Pierre	Pascual Gibert Danielle
Biard Didier	Perol Jean-Yves
Bignon Yves-Jean	Pharmacie de la colonne
Bouriquat Pierre	Pharmacie Gagnaire
Caldefie-Chezet Florence	Pojer Jacques
Canales Marion	Portejoie Jean-Hubert
Charreyron Gilles	Poughon Robert
Chazal Jean	Provost Georges
Chollet Philippe	Rauzier Laurent
Dauzat Bruno	Raynaud Benoît
Delamare François	Renard Mary-Françoise
Delpech-Chouvet Nathalie	Reveilles Jean-Pierre
Dennery Xavier	Richard Denis
Ducroux Marie-Claude	Routier Richard
Dulbecco Philippe	Roux Frédérique
Dulier Lionel	Sauvant Jérôme
Dupont-Marillia Françoise	Schafter-Dury Marie-Eliette
Dury Bernard	Servais Nathalie
El Yamani Mohamed	Tada Habid
Eschalier Alain	Tarris Georges
Fargeix Robert	Touzet Alain
Feschet Fabien	Vedrine Jean-Pierre
Fialip Joseph	Vedrine Sylvie
Filippini Chantal	Vennat Brigitte
Fournier Patrice	Veyre Annie
Gayat de Wecker Jacques	Vial Christophe
Giesen Klaus-Gerd	Viallemonteil Serge
Guillard Danielle	Vorilhon François
Hoffart Valérie	Yesufu Akim
Kegelart Jean-Jacques	

Rapport financier 2016

RAPPORT FINANCIER 2016

Rapport de l'Agent Comptable

Le compte de résultat

	RESULTAT FONDATION DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE			EX.2016	EX.2015
	EX. 2016	EX. 2015			
CHARGES			PRODUITS		
<u>CHARGES D'EXPLOITATION (AUTRES QUE FINANCIERES)</u>	14 168	18 675	<u>PRODUITS D'EXPLOITATION (AUTRES QUE FINANCIERS)</u>	872 889	970 991
Achats de marchandises (et emballages) y compris frais accessoires externes	14 168	18 675	Cotisations		
Variation des stocks de marchandises			Dons	467 210	761 036
			nonaffectés	4 260	9 470
			affectés	462 950	751 566
<u>CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCES DES TIERS</u>			Legs et donations		
Achat de matériel, équipements et travaux			Subventions	369 270	109 000
Achat d'approvisionnement non stockés			Quote part de la dotation comptable virée au compte de résultat		55 297
<u>SERVICES EXTERIEURS</u>	337 521	381 068	Ventes de dons en nature		
Achat de sous-traitance			<u>AUTRES PRODUITS</u>	36 409	45 657
Redevance de crédit-bail (à ventiler en mobilier et immobilier)			Produits des activités annexes		
Locations	1 943	686	Autres produits de gestion courante	36 409	45 657
Charges locatives et de copropriété	732		<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	96 804	111 204
Travaux d'entretien et de réparation			Produits de participation		
Primes d'assurance			Produits des autres immobilisations financières		
Etudes et recherches			Revenus des autres créances		
Documentation	14 446	15 746	Revenus des valeurs mobilières de placement	46 500	46 500
Personnels extérieurs à l'établissement	79 489	161 362	Autres produits financiers	50 304	64 704
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	11 742	8 314	Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Publicité, information, publication	15 138	26 899	<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	76 225	153 465
Transports de biens et transports collectifs du personnel	10 142		Report sur subventions affectées non utilisées	5 667	90 094
Déplacements, missions et réceptions	163 918	137 201	Report sur dons affectés non utilisés	70 558	63 371
Frais postaux et frais de télécommunications	4 811	4 528			
Services bancaires	1 180	965			
Charges externes diverses	33 980	25 369			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES					
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>					
<u>AUTRES CHARGES</u>	429 260	684 256			
dont Bourses	119 341	97 190			
dont Factures internes UDA	305 896	585 487			
<u>CHARGES FINANCIERES</u>	3 559				
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES (sur opérations de gestion)</u>	261 411	151 661			
Engagements à réaliser sur subventions affectées	147 198	6 418			
Engagements à réaliser sur dons manuels affectés	114 212	145 243			
Solde créateur: BENEFICE	0	0	Solde débiteur: PERTE	0	0
TOTAL GENERAL	1 045 918	1 235 660	TOTAL GENERAL	1 045 918	1 235 660

LE BILAN

BILAN - FONDATION DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE					
ACTIF			PASSIF		
	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
ACTIF IMMOBIUSE			FONDS PROPRES		
Immo. Incorporelles			Apports sans droit de reprise	2 012 169	1 967 169
Immo. Corporelles			Autres fonds propres-dotations consommables	479 716	479 716
Immo. Financières			Ecarts de réévaluation		
			Réserves règlementées (dons affectés)	418 733	375 078
			Réserves règlementées (subv. affectées)	148 474	6 943
			Report à nouveau	19 955	19 955
			Résultat net exercice		
			AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL 1	0	0		3 079 047	2 848 862
ACTIF CIRCULANT			Ecarts de réévaluation		
Stocks et en-cours			Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Avances et Acomptes versés		1 418	Provisions réglementées		
Créances d'exploitation		31 500			
			TOTAL 1	3 079 047	2 848 862
Disponibilités			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Compte de liaison Université	2 090 695	1 708 749			
Valeurs mobilières de placement	1 048 068	1 251 627	FONDS DEDIES		
			Sur subventions de fonctionnement		
			Sur autres ressources		
Intérêts courus	27 507	27 305			
COMPTE DE REGULARISATION			TOTAL 2		
(charges constatées d'avance)			DETTES		
			-Compte de liaison Université		
			- Dettes financières		
			- Dettes d'exploitation	87 223	171 737
TOTAL 2	3 166 271	3 020 598	COMPTE DE REGULARISATION		
			TOTAL 3	87 223	171 737
TOTAL ACTIF	3 166 271	3 020 598	TOTAL PASSIF	3 166 271	3 020 598
ENGAGEMENTS RECUS			ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :			Legs nets à réaliser :		
-acceptés par les organes statutairement compétents			-acceptés par les organes statutairement compétents		
-autorisés par l'organisme de Tutelle			-autorisés par l'organisme de Tutelle		
Dons en nature restant à vendre			Subventions et Dons affectés engagements à réaliser	567 207	382 022

ANNEXE AU COMPTE FINANCIER 2016

Sommaire

Page 52	Préambule
Page 53	Le compte de résultat <ul style="list-style-type: none">- Les produits- Les charges
Page 55	Le Bilan <ul style="list-style-type: none">- L'actif- Le passif
Page 57	ANNEXE 1 Tableau de variation des dotations
Page 57	ANNEXE 2 Tableau de suivi des dons dédiés

PRÉAMBULE

Par délibération en date du 07 avril 2008, le Conseil d'administration de l'Université d'Auvergne crée une fondation universitaire soumise aux dispositions de l'article L 719-12 du Code de l'éducation inséré par l'article 28 de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007, relative aux libertés et responsabilités des universités et des dispositions et réglementations en vigueur.

Par délibération du 03 octobre 2013, le Conseil d'administration de l'Université d'Auvergne intègre les statuts de la Fondation dans le titre IV, articles 22 à 33, des statuts de l'Université d'Auvergne.

L'Université d'Auvergne est dotée d'une fondation universitaire soumise aux dispositions de l'article L. 719-12 du code de l'éducation et des dispositions réglementaires en vigueur.

La Fondation de l'Université d'Auvergne a pour but de collecter de nouvelles ressources pour financer des actions dans les domaines prioritaires suivants :

- Le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- L'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- L'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationale de l'Université d'Auvergne.

Faits marquants de l'exercice :

- En 2016, les recettes et les dépenses sont équilibrées à hauteur de 1 045 918 €.
- De ce fait aucune comptabilisation d'une nouvelle fraction de la dotation initiale de la Fondation n'a été constatée sur le compte de dotation consommable.
- Enfin, aucun prélèvement sur la dotation consommable n'a été comptabilisé.
- Le résultat de l'exercice 2016 est donc nul.

Faits marquants de l'exercice :

Les comptes de la Fondation ont été établis conformément au règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation et modifiant le règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La Fondation bénéficie d'une autonomie financière avec un budget propre annexé au budget de l'Établissement principal. Ce budget propre est un état prévisionnel des recettes et des dépenses, répondant à la réglementation sur les crédits évaluatifs.

L'application informatique comptable SIFAC (Système d'Information, Financier Analytique et Comptable) fournie et maintenue par l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE) est utilisée pour tenir les comptes de la Fondation, aussi bien dans les services Ordonnateurs qu'à l'Agence comptable.

Le compte financier retrace toutes les opérations budgétaires et non budgétaires de la Fondation.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le montant des produits et des dépenses s'élèvent à la somme de 1 045 918 €.

Les Produits

Ils diminuent de 15% par rapport à 2015.

Ils sont essentiellement constitués :

- des dons non affectés : 4 260 € contre 9 470 € en 2015 ;
- des dons manuels affectés : 462 950 € contre 751 566 € en 2015, en diminution de de près de 38 %. Cette forte diminution provient essentiellement de la fin de certaines actions dont l'achat l'appareil de simulation ophtalmologique, le soutien de Terumo à ISIT. Cependant d'autres actions sont entrées dans une phase active dont la chaire INSOLIUM et deux actions de soutien de la Société Saint Jude Medical ;
- des subventions encaissées pour les campus d'Aurillac et du Puy à hauteur de 331 000 €. Nous avons effectivement encaissé en 2016 des subventions au titre de l'exercice 2015. Ces recettes supplémentaires sont mises en réserve et seront rapportées l'an prochain au compte de résultat pour financer les actions dédiées ;
- de produits financiers :
 - intérêts des OAT (46 500€). Des OAT pour 200 000 € sont arrivées à échéance en 2016 et les fonds ont été replacés en CAT à taux progressif auprès du Crédit Agricole en juillet,
 - intérêts 2016 et intérêts des Comptes à Terme placés début 2012 auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole et en 2015 auprès de la Banque Populaire (50 304 €). Les produits financiers diminuent de 14.4% en raison du tassement des taux entre 2015 et 2016 ;
- d'une partie des dons manuels mis en réserve en 2015, rapportés au compte de résultat en 2016 pour financer les actions auxquelles ils étaient dédiés (70 558€) ;
- d'une partie des subventions mises en réserve en 2015, rapportées au compte de résultat en 2016 pour financer les actions auxquelles elles étaient dédiées (5 667€).

Les Charges

Elles diminuent de 15% par rapport à 2015.

Elles sont essentiellement constituées :

- de dépenses courantes de fonctionnement des campus d'Aurillac et du Puy en Velay et des frais de déplacement des enseignants sur ces campus ;
- du remboursement à l'UdA des dépenses de personnels affectés à des actions soutenues par la Fondation et des frais de gestion.

Ce poste passe de 585 487 € en 2015 à 305 896 €. On enregistre une diminution sur la chaire Confiance Numérique et le soutien à la mobilité internationale/enquête RH Europe par Michelin :

Chaire Confiance numérique	78 528 €
Chaire Alter-gouvernance	5 526 €
Chaire Valeur & RSE	64 168 €
Soutien Saint Jude Medical à IGCNC	28 056 €
Soutien Michelin à la mobilité internationale/Enquête RH Europe	36 503 €
Chaire INSOLIUM	9 134 €
Frais de mise en œuvre et salaire Responsable FUDa	83 981 €
	305 896 €

- de la rémunération de personnels extérieurs à l'établissement pour 79.5 K€ (responsable chaire Confiance Numérique) ;
- de divers prix ou bourses octroyés à des étudiants ou enseignants-chercheurs pour un montant de 119 340 € :

DÉCISIONS ACTIONS RECONDUCTIBLES		Montant payé en 2016
Remise de prix		11 000€
Bourses de mobilité		75 200€
Projets ponctuels		4 300€
Cotutelle de thèse		5 000€
	Montant	95 500€
DÉCISIONS ACTIONS SPÉCIFIQUES		
Bourses de mobilité Campus Aurillac		6 100€
Bourses de mobilité Campus Le Puy		9 900€
Chaire Confiance Numérique		7 840€
	Montant	23 840€
	Montant total prix et bourses	119 340€

- des engagements à réaliser sur dons manuels affectés : 114 212 € (dont 76 237 € pour la chaire Confiance Numérique) ;
- des engagements à réaliser sur subventions affectées : 147 198 € pour le Campus Aurillac en raison de l'encaissement différé de la subvention 2015 du Conseil départemental du Cantal.

Le résultat 2016 est donc nul.

Le Bilan

L'Actif

Trésorerie composée de :

- Valeurs mobilières de placement : 1 048 068 € (OAT souscrites en 2009). Les OAT 3.25% arrivées à échéance en avril 2016 ont été remboursées ;
- Comptes à terme souscrits en 2012 auprès de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole : (900 500 €) et de la Banque Populaire en 2015 (500 000 €) pour un total de 1 400,5 K€. 400 000€ ont été placés en CAT auprès du Crédit agricole en juillet 2016 suite au remboursement des OAT ;
- Comptes de trésorerie : 156 450 €, composés des soldes des comptes ouverts au nom de la FUDa :
 - à la CDC : 565 €
 - au Crédit Agricole : 94 501 €
 - à la Caisse d'Epargne : 61 384 €La différence, soit 133 745 €, correspond au montant de la trésorerie se trouvant sur le compte de trésorerie unique de l'Etablissement Université d'Auvergne ;
- Intérêts courus à percevoir sur les OAT : 27 507 €.

Le Passif

Les fonds propres

Ils s'élèvent à 3 079 047 €.

En 2016, 45 000 € de dotations complémentaires ont été encaissées portant le montant des dotations encaissées depuis l'origine à 2 893 961 €.

Le solde de la dotation non consommable est de 2 012 169 €.

Le compte de dotation consommable présente un solde de 479 716 € au 31/12/2016.

Le solde net de la dotation inscrite au bilan est de 2 491 885 € au 31/12/2016.

Les réserves règlementées :

Elles sont composées :

- au compte 194, des subventions affectées non utilisées en 2016 mises en réserves pour être utilisées en 2017 (148 474 €) ;
- au compte 195 des fonds dédiés sur dons affectés non utilisés en 2016 mis en réserve pour être utilisés en 2017 (418 733 €).

Ces montants pourront être repris au compte de résultat en 2017 et permettront de financer les actions fléchées par les dons ou les subventions affectés.

En report à nouveau figure le résultat de l'année 2011 (19 955 €), les exercices suivants s'étant soldés par un résultat nul.

Les dettes d'exploitation

Elles s'élèvent à 87 223 € et concernent en grande partie la facturation par l'UdA de la mise à disposition d'un personnel (79 489 €), de factures et d'états de déplacements parvenus pour l'essentiel en décembre 2016, payés en 2017.

Approbation du Compte financier

Il appartient maintenant aux membres du Conseil de gestion de délibérer sur l'approbation du compte financier 2016 de la FUDA.

Le résultat de l'exercice étant nul, le Conseil n'a pas à se prononcer sur l'affectation du résultat de cet exercice.

L'agent comptable

Eliane CHABROT

ANNEXE 1

TABEAU DE VARIATION DES DOTATIONS

DOTATIONS	Solde au 01/01/2016	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2016
Apport sans droit de reprise	1 967 169 €	45 000€		2 012 169 €
Dotations consommables	881 792 €			479 716€
Reprises cumulées	- 402 076 €			
Total	2 446 885 €	45 000 €	-	2 491 885 €

ANNEXE 2

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ACTIONS	Engagements à réaliser au 01/01/2016	DÉPENSES 31/12/2016	RECETTES 31/12/2016	Engagements à réaliser au 31/12/2016	Reprise en 2016 au compte de résultat	Cumul des engagements à réaliser au 31/12/2016
Actions spécifiques						
Campus Aurillac		128 802 €	276 000€	147 198 €		147 198 €
Campus Le Puy	6 943 €	60 667 €	55 000 €		5 667 €	1 276 €
Chaire Alter-Gouvernance	44 223 €	28 323 €	35 003 €	6 680 €		50 903 €
Chaire Valeur & RSE	43 439 €	79 271 €	80 000 €	729 €		44 168 €
Chaire Confiance Numérique	113 187 €	182 033 €	258 270 €	76 237 €		189 424 €
Programme de neurologie	7 805 €					7 805 €
Remise diplômes de Pharmacie	1 929 €		750 €	750 €		2 679 €
Projet Medtronic	118 €					118 €
Soutien Astrazeneca à l'Unité INSERM	2 253 €					2 253 €
Soutien financier à l'étude du connectome	2 775 €					2 775 €
Soutien financier Michelin à la mobilité internationale/enquête RH Europe	106 586 €	118 683 €	50 000 €		68 683 €	37 903 €
Soutien ARS à l'étude de cohorte	27 763 €					27 763 €
Mécénat équipement salle multimédia EUM	25 000 €	1 875 €			1 875 €	23 125 €
Soutien Saint Jude Medical à IGCNC		28 056 €	30 000 €	1 944 €		1 944 €
Soutien Saint Jude Medical au Labo NPSY-SYDO		6 795 €	12 200 €	5 405 €		5 405 €
Chaire INSOLIUM		29 133 €	35 000 €	5 867 €		5 867 €
Total actions spécifiques	382 021 €	663 638 €	832 223 €	244 810 €	76 225 €	550 606 €
Actions reductibles et pilotage		120870 €	137 470 €	16 600 €		16 600 €
TOTAL GÉNÉRAL	382 021 €	784 508 €	969 693 €	261 410 €	76 225 €	567 206 €



FONDATION
UNIVERSITÉ
D'Auvergne

Contact

04.73.17.72.65

chrystel.moser@uca.fr